

Lettre d'information n°1 - septembre 2024

Projet de parc agrivoltaique de Chantemerle-sur-la-Soie

Commune de Chantemerle-sur-la-Soie

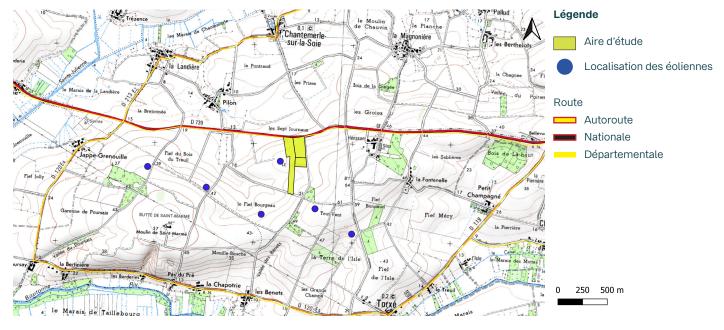


Ce projet prévoit d'associer une production d'électricité d'origine solaire à une production agricole (céréales).

Le projet en bref

Le projet agrivoltaïque de Chantemerle-sur-la-Soie consistera à expérimenter sur environ 7 hectares, des panneaux photovoltaïques de type « trackers » (suivant la course du soleil) sur des parcelles agricoles cultivées en céréales. Ce projet permettra donc un double usage du terrain : une production d'électricité d'origine solaire, et une production céréalière, dans le cadre d'une expérimentation répondant aux défis climatiques.

Le projet agrivoltaïque de Chantemerle-sur-la-Soie est situé au lieu-dit « Le Fief Bourgeau », à proximité du parc éolien de Tout-Vent, sur une surface d'environ 7 hectares sur des parcelles appartenant à la commune.



Chiffres clés



Nombre de panneaux solaires :

10 rangées de trackers



Surface:
7 hectares



Puissance totale du projet :

inférieure à 1 MWc

Calendrier historique et prévisionnel



Un projet pilote sur grandes cultures suivi de près par les institutions agricoles locales

Face aux défis climatiques, la filière agricole doit trouver des solutions pour augmenter la résilience et inventer les exploitations de demain. Le projet agrivoltaïque de Chantemerle-sur-la-Soie va permettre de tester une solution agrivoltaïque innovante de « trackers en inter-rangs » sur la rotation des cultures (blé, orge, colza, pois) en comparaison d'une zone témoin libre de panneaux située à proximité immédiate. Cette technologie de trackers en inter-rangs vise une double activité (production d'électricité avec maintien d'une exploitation céréalière) et à ce titre, présente de nombreux avantages :

- Protection des cultures contre le vent, apportée par les panneaux solaires ;
- Réduction de l'évapotranspiration et donc de la consommation d'eau des cultures grâce à l'ombrage apporté par les panneaux solaires ;
- Augmentation de la biodiversité grâce à l'installation de bandes végétales multi espèces et fleuries sous les lignes de panneaux ;
- Réduction de l'érosion des sols grâce à ces mêmes bandes enherbées.

Ce projet envisage la mise en place d'environ 10 rangées de trackers, espacées d'une dizaine de mètres, sur environ 7 ha de surface clôturée, pour une production électrique totale inférieure à 1 MWc.

Un suivi agronomique de cette expérimentation sera mis en place avec les acteurs agricoles locaux afin d'évaluer la pertinence de cette synergie.

Par ailleurs, La proximité du parc éolien de Tout Vent Energies pourrait permettre une mutualisation du raccordement au poste de livraison déjà existant, situé à environ 200m du projet solaire, et en faire l'une des premières réalisations de parc hybride éolien/solaire en France, avec deux sources d'énergies complémentaires.

Légende: les trackers sont des panneaux mobiles qui suivent la course du soleil. Ils peuvent ainsi s'orienter selon un angle d'inclinaison de plus ou moins 60° afin d'optimiser la production d'énergie. La hauteur en bas de panneau s'ajuste à la hauteur maximale des cultures et l'espacement entre les rangées de trackers permet aux machines agricoles de circuler entre les panneaux.

Permanence publique d'information



Vendredi 20 septembre à partir de 18h30

Salle des fêtes, 6 rue des écoles, 17380 Chantemerle-sur-la-Soie

Vous souhaitez en savoir plus sur le projet agrivoltaïque de Chantemerle-sur-la-Soie ? Venez nous rencontrer et poser vos questions aux équipes de BayWa r.e. lors de la permanence publique d'information.

Une question, une remarque? Contactez-nous!



Charlène CHEVALIER, Cheffe de projets solaires Sud-Ouest charlene.chevalier@baywa-re.fr 01 73 26 98 18



Suivez l'actualité du projet sur notre site internet : baywa-re.fr/fr/solaire/projet-de-parcagrivoltaique-de-chantemerle-sur-la-soie